

EAUX DE BAINNADE

Piscines et autres établissements de bain

Deux mille vingt-quatre échantillons, provenant de 136 bassins extérieurs et de 173 bassins intérieurs et jacuzzi, ont été contrôlés du point de vue bactériologique, dont 1295 par le SCAV, 346 par le Service d'hygiène de Lausanne et 383 par le SIGE pour l'agglomération Vevey/Montreux. 1'879 échantillons ont été jugés conformes et 145 (globalement 7.2%) non conformes aux exigences légales. La qualité hygiénique des eaux des établissements de bains vaudois est en légère amélioration durant la dernière décennie.

Alors que les eaux des piscines communales, des collèges et de la plupart des immeubles en copropriété sont généralement de bonne qualité hygiénique, la situation est moins favorable pour les hôtels et les centres de fitness. Un effort particulier a été porté à ces établissements, notamment par le biais d'inspections lors de résultats analytiques défavorables. L'augmentation constatée du nombre d'entreprises sans grande expérience offrant des prestations techniques aux détenteurs d'installations de bain appelle également une vigilance plus soutenue.

Consécutivement à l'introduction d'une norme plus sévère, une campagne pilote d'analyses de trihalométhanes (sous-produits de réaction des désinfectants chlorés) a été effectuée sur 23 bassins de tous genres. Les teneurs en sous-produits indésirables tels que le chloroforme respectent généralement la valeur de tolérance admise. Pour certains bassins, cette valeur est légèrement dépassée et impose un renouvellement plus fréquent de l'eau. Les résultats obtenus sont significativement meilleurs que lors de la campagne menée en 2012, durant laquelle des anomalies importantes avaient été constatées pour des bassins extérieurs. Un effort d'hygiène de la part des baigneurs et un apport d'eau fraîche plus important sont les mesures prioritaires à prendre.

Cinquante-sept établissements de bains ont fait l'objet d'inspections techniques. Selon les résultats d'analyses et les observations effectuées sur place, des demandes correctives ont été prononcées dans 15 cas. Six interventions ont abouti à une demande de modifications des installations techniques, jugées non conformes; dans 9 autres cas, des changements de mode de fonctionnement (vidange du bassin plus fréquente, calibration des sondes de mesures, consignes de réglage de dosage d'agent flocculant ou désinfectant, etc.) ont été exigés.

L'exploitation de 6 nouveaux bassins de bains a été autorisée, après inspections réussies, dans deux cliniques, deux hôtels, une copropriété ainsi qu'un sauna public. Quatre installations techniques de traitement d'eau ont été mises en conformité.

Sept cours consacrés à l'hygiène dans les piscines ont été donnés, à chaque fois à une vingtaine de participants, dans le cadre de la formation pour le brevet fédéral d'employés d'établissements de bains, respectivement pour le permis d'utilisation des produits désinfectants, organisés par l'Association des piscines romandes et tessinoises.

Plages publiques

Sur les 95 plages officielles contrôlées, les résultats d'analyses bactériologiques étaient bons (classe A) ou satisfaisants (classe B) pour 98.2 % des échantillons; ils étaient préoccupants (classe C ou D) pour 1.8 % des échantillons.

Les résultats sont globalement les plus favorables enregistrés durant les vingt dernières années, suivant l'année 2012 durant laquelle les résultats avaient été les plus défavorables ! L'absence de précipitations importantes durant l'été passé explique ces résultats favorables, alors que l'été 2012 avait connu plusieurs périodes de forte pluviosité. Egalement, la présence marquée de salmonelles au cours de l'été 2012 ne s'est pas répétée en 2013.

La bonne qualité hygiénique des eaux des lacs de Joux (8 plages contrôlées), Brenet, Morat (3 plages), ainsi que de l'étang du Duzillet, à Ollon, mise en évidence durant les années précédentes, a été confirmée.

La situation sanitaire des eaux de la plupart des plages vaudoises est globalement satisfaisante, voire bonne. Les périodes de forte pluviosité peuvent cependant correspondre à des dégradations importantes de la qualité hygiénique des eaux, plusieurs plages étant sensibles aux apports d'eaux usées (déversoirs d'orage, systèmes de collection des eaux usées et claires encore en régime

unitaire), essentiellement au bord du Léman et du Lac de Neuchâtel. Les plages proches des agglomérations (Lausanne, Montreux, Saint-Prex, Rolle) méritent une attention particulière.

Consécutivement à un important incident technique survenu lors de travaux de réparation de conduites, d'importantes quantités d'eau usées non traitées se sont écoulées à la rivière Mèbre, puis dans la Baie de Vidy, à Lausanne et Saint-Sulpice. Par précaution, la pose de plusieurs panneaux d'avertissement déconseillant la baignade sur les plages situées dans les cent premiers mètres de part et d'autre de l'embouchure de la rivière Chamberonne a été exigée dès le 13 juin. En raison de la mauvaise qualité récurrente des eaux de la Chamberonne aboutissant dans la Baie de Vidy, les panneaux déconseillant la baignade ont été maintenus à proximité immédiate de l'embouchure de la rivière. Ils complètent le dispositif d'information jusqu'alors déjà en place sur territoire lausannois.

Dans les conditions existantes (exutoire d'une station d'épuration déjà ancienne traitant les eaux usées d'environ un tiers des citoyens vaudois, déversoirs d'orage rejetant des eaux usées non traitées durant les périodes de forte pluviosité, apports très défavorables de la rivière Chamberonne chroniquement polluée), la qualité hygiénique de l'eau de la Baie de Vidy ne peut être garantie. Les échantillonnages et analyses menés en collaboration avec la DGE, ont confirmé à de multiples reprises les importantes déficiences de qualité hygiénique des rivières Mèbre, Sorge et Chamberonne. L'existence de nombreux défauts des réseaux de collection d'eaux claires, et d'eaux usées, leur sous dimensionnement ainsi que l'absence de séparation des eaux claires et des eaux usées dans leur bassin d'alimentation rendent nécessaires d'importants travaux correctifs. Un groupe de pilotage et d'échange d'informations entre les divers services cantonaux et communaux concernés est en place depuis 2001. L'enjeu est d'importance puisque la baie de Vidy attire chaque journée d'été des centaines, voire des milliers de baigneurs. Les travaux n'avancent cependant que très lentement.

La qualité moyennée des eaux des plages vaudoises est publiée via notre [site web](#) et divers media. Depuis 2010 et la signature des accords bilatéraux, les résultats sont également transmis, via l'Office fédéral de l'Environnement, à l'Agence européenne de l'environnement (AEE), qui les publie sous forme de cartes «Google» sur Internet. La fréquence de prélèvements d'échantillons a dû être augmentée afin de satisfaire aux exigences de la Directive européenne en la matière.